Φώτιειος βιβλιοθήκη (Bibliothèque Fotiana) de *Ghenadie Arabagioglu*, métropolitain d'Eliopolis « Actes officiels et particuliers et autres documents relatifs à l'histoire du Patriarcat œcuménique ». 2 volumes, Constantinople, 1935 ».

Feu Fotie II, Patriarche de Constantinople, homme de vaste culture, songea, dès qu'il fut monté sur le siège œcuménique, à organiser les archives et le musée du Patriarcat. Son dessein était d'encourager la publication de tous les documents qui se trouvaient, soit au Patriarcat, soit dans les différentes bibliothèques de l'étranger. Malheureusement, la mort mit fin aux projets du grand Patriarche dont l'initiative pouvait être d'une précieuse contribution pour mettre à jour un matériel historique qui n'est pas à la portée de tous.

Ce projet de Fotie vit un commencement de réalisation dans l'organisation du musée du Patriarchat *(Σκευοφυλάκιον)* et la publication de certains documents par le Métropolitain Ghenadie, en deux volumes dédiés à Fotie. Le Métropolitain Ghenadie, prélat d'une grande érudition, est l'auteur de nombreux ouvrages d'histoire, philosophie et morale, en langues grecque et française. Il collabore très activement à beaucoup de journaux et revues ainsi que à la Grande Encyclopédie grecque.

La collection de documents dont nous allons parler plus bas comprend de nombreux actes, pour la plupart inédits, dont le contenu, bien que divers, est toujours en liaison avec l'histoire du Patriarcat Oecuménique. Nous aurions pu nous attendre à ce que cette collection comprenne des actes conservés dans les archives du Patriarcat, mais il ne provient de cette source qu'une infime partie des actes. Dans la préface du volume I [1], nous trouvons des informations très intéressantes au sujet du triste sort des archives du patriarcat.

Les documents publiés datent des XVI-e, XVII-e, XVIII-e et XIX-e siècles et un très petit nombre de l'époque byzantine. Ils se trouvent aux bibliothèques de Paris, Londres, Oxford, Rome et dans les archives du Patriarcat, de l'obituaire du Saint Tombeau à Constantinople et de l'état turc [2]. Ces derniers sont traduits de la collection des documents publiés en plusieurs reprises (1915—1930—1932—1935) par Ahmet Refik, professeur à l'Université d'Istamboul, sous le titre de « La vie à Istamboul ».

Outre la préface, le métropolitain Ghenadie a fait accompagner chaque catégorie d'actes de notes explicatives et de commentaires tout en donnant une riche bibliographie relative aux différentes questions, personnes et institutions mentionnées dans ces documents.

Nous passerons en revue les actes qui présentent un caractère général et nous nous arrêterons surtout aux documents qui sont en liaison avec l'histoire roumaine. Mais nous ne trouverons que fort peu de documents de ce genre et encore d'une importance secondaire.

* * *

Les actes des archives de l'État turc, compris dans le chapitre I du 1-er volume (pp. 1—67) et certains du 2-ème volume (pp. 113—115) des XVI-e, XVII-e, et XVIII-e siècles, présentent un caractère panorthodoxe. Ces actes sont de

[1] Pages 6—13.

[2] Vol. I, préface, p. 6.

https://biblioteca-digitala.ro www.cimec.ro

6 catégories et se réfèrent à certains patriarches, aux mesures prises par les sultans contre certains patriarches déchus ou autres clercs, etc. On y trouve aussi des ordres donnés aux patriarcats au sujet de l'administration du patriarcat et de l'organisation du Saint-Synode.

Une autre catégorie d'actes se réfère aux rapports du patriarcat avec la Communauté orthodoxe de Venise et à l'approbation des sultans qui permet de nommer un métropolitain à Venise. A la demande du Patriarche est annexée, comme acte justificatif, la liste des métropolitains de 1557 à 1768 [1].

Un autre groupe d'actes, intéresants en tant qu'ils nous mettent au courant de la situation des chrétiens d'alors, sont en liaison avec un grand nombre d'églises de Constantinople. On trouve ainsi des ordres très sévères donnés aux organes administratifs, ordres de détruire telle église, pour des motifs sans gravité d'ailleurs, de prendre des mesures pour empêcher la réparation du patriarcat, ou des autorisations permettant de réparer les églises, ce que l'on n'obtenait qu'à grand peine, au moyen d'interventions et... d'argent [2].

Parmi les actes qui se réfèrent aux demnitaires du Patriarcat, il en est un par lequel le sultan Mustapha III fait don à Alexandre Mavrocordat l'Exapocrite d'un palais situé près du Fanar, palais qui existe encore aujourd'hui, inhabité.

Un acte de 1730 présente une certaine importance. Ce sont des ordres envoyés par les organes militaires et administratifs « aux préfets et à ceux en droit qui trouvent dans les provinces comprises entre Constantinople et la Moldavie » concernant l'arrestation de Manolache Ipsilanti de Castorie. Ce Manolache, oncle d'Alexandre Ipsilanti Voïvode, chef fourreur de la Cour Impériale, était, comme on sait, un homme de grande influence auprès du Grand Vizir Damat Ibrahim Pacha, sous le règne du Sultan Ahmet III. Son nom est en liaison avec le règne de Michel Racovitza. Ahmet III, ayant été détrôné à la suite d'une révolte, Manolache est lui aussi poursuivi, pris et tué en 1736 [3].

Dans ce même chapitre, on trouve encore certains actes relatifs à la hiérarchie de la dignité de grand Chancelier, d'Interprète et au rang de chaque chef de religion pendant les cérémonies données à la Cour Impériale.

---

[1] Vol. I, pp. 31—40.

[2] *Voici le ton d'un de ces ordres qui permet d'en sentir la sévérité d'après un acte de 1564:* « ... J'ordonne donc que, dès que vous aurez reçu mon dit ordre, vous vous transportiez en personne (l'ordre est adressé au commandant de Constantinople) à l'église en question et que vous la détruisiez de fond en comble, sans en laisser la moindre trace... » (p. 51). *Un autre ordre dit :* « ...étant donné que la loi ne permet pas aux infidèles qui habitent les pays musulmans de bâtir d'autres églises ou de se servir d'autres lieux comme églises, étant donné qu'ils doivent se contenter des églises qui survivent du temps du sultan Fatih (Mahomet le Conquérant) j'ordonne que l'on détruise de fond en comble... (*Ibid.*, p. 54).

[3] « Le sujet Manolé, chef fourreur du feu Vizir Ibraim Pacha... se mêla de renvoyer et de nommer les seigneurs de Valachie et de Moldavie, ainsi que les Patriarches... Au moment où il devait être arrêté, il s'enfuit par la Moldavie. Il est d'intérêt public que vous arrêtiez le sus-nommé et que vous l'envoyiez à Constantinople. Il appartient à la nation grecque, a les moustaches jaunes (sic), les yeux bleus et est rasé. Où qu'on l'arrête, qu'il soit envoyé en bon état à Constantinople... vous en serez considérés responsables ». *Ib.* p. 64.

https://biblioteca-digitala.ro www.cimec.ro

Il y a ensuite des actes relatifs à l'administration et aux finances du Patriarcat de Constantinople.

Les actes du II-ème chapitre contiennent la correspondance de l'illustre missionnaire papal Athanasie Retor avec les Patriarches Partenie I-er et Partenie II, en liaison avec la propagande des catholiques d'Orient. Mais les actes du chapitre IV sont plus intéressants: c'est la correspondance du pasteur anglican de la chapelle de la Légation Britannique de Constantinople, J. Cowel, avec un dignitaire du Patriarcat Jean Thalassino. Ces actes sont en liaison avec les rapports existant entre l'église orthodoxe et l'église anglicane. J. Cowel est resté à Constantinople de 1670 à 1677 et a eu d'étroites relations avec les cercles orthodoxes, il est devenu l'ami de nombreuses personalités parmi lesquelles se trouvait Alexandre Mavrocordat l'Exapocrite. De sa correspondance avec J. Thalassino, je tiens à noter qu'entre les deux amis, il se faisait un échange de livres. Cowel envoyait à J. T. les livres qui paraissaient alors en Occident et en échange recevait les manuscrits et « les livres imprimés en Valachie hongroise » [1].

Dans ce même chapitre, on trouve trois listes chronologiques des patriarches de Constantinople de 1657 à 1706, listes auxquelles le métropolitain Ghenadie en ajouta une autre, établie par lui et comprenant la période 1598—1694.

* * *

Le volume II contient des actes se référant au tribunal ecclésiastique attaché au Patriarcat, à sa juridiction, de nombreuses décisions de divorce, etc. Nous trouvons ensuite la correspondance du Patriarche d'Antioche Sylvestre avec le Patriarche Oecuménique Chiril V et avec d'autres membres du clergé et laïques. Cette correspondance fait ressortir la triste situation matérielle et morale de l'église d'Antioche (1748—1753). Le Patriarche Sylvestre écrit ces lettres après avoir visité les Principautés Roumaines. Il demande l'aide du Patriarche Oécuménique contre les intrigues des catholiques qui divisaient son église. Ses lignes sont un tableau douloureux de la lutte que livrait l'orthodoxie, sans argent ni aide, contre les catholiques. Nous trouvons, dans une lettre du Patriarche adressée à son homme de confiance à Constantinople, un passage caractéristique relatif à l'ornement de la couronne patriarcale qu'il avait commandée: « ...au joaillier Ianache ...dis-lui d'orner la couronne de verres de couleurs, qui plaisent, au lieu de pierres, car ce n'est pas le moment de demander des pierres précieuses... » [2].

Parmi les lettres du Patriarche S., on en trouve encore une adressée au Grand Chef des armées Nicolache Rosetti en 1753, dans laquelle il exprime sa joie à la nomination de Grégoire Ghica Voda(?) au trône des Provinces Roumaines, et il le prie de prendre sous sa protection le prieur du monastère St. Nicolas de Botosani, dédié au patriarcat d'Antioche. Une autre lettre de la même année est adressée au Grand Chef des Armées Gelebi Manolache. On trouve ensuite une longue lettre de Grégoire Ghica Voda adressée en 1748 à ce même Patriarche Cyrille V; il y exprime son regret que « les charges du nouveau trône » ne lui aient pas permis de donner à P. S. une meilleure aide, comme il l'aurait désiré; il prie Cyrille d'accorder à l'église d'Antioche toute son aide morale auprès du Sultan, contre les catholiques.

---

[1] *Ib.* p. 188.

[2] Vol. II, pp. 168—169.

https://biblioteca-digitala.ro www.cimec.ro

Un autre chapitre comprend des actes de date plus récente et, entre autres la correspondance du patriarche Grégoire VI de même que les procès-verbaux de la Commission pour le schisme bulgare. D'autres actes se refèrent aux biens des monastères de Grèce et de Roumaine. De cette dernière catégorie d'actes fait partie la correspondance de Musuros, Ministre de Turquie à Londres, avec le patriarche Ioachim III. Cette correspondance est en liaison avec la lettre du 27 Juillet 1879 adressée par les quatre patriarches d'Orient au roi Charles I-er de Roumanie, après sa proclamation au titre de Roi, de même que la réponse du feu roi. Dans ces lettres, il est question des interventions faites par Musuros auprès du gouvernement britannique pour que la question des biens des monastères soit examinée par un tribunal arbitral, ce que l'Angleterre avait alors accepté:

« ...après une longue délibération, S. E. (Le Ministre des Affaires Étrangères de Grande-Bretagne) m'a chargé de communiquer à la Sublime-Porte que l'Angleterre consent, quant à elle, à ce que l'on nomme le tribunal proposé (par la Turquie) pour la résolution définitive de la question. Il ne reste donc que le consentement des autres Puissances... » [1]. Londres, 19 Novembre 1881.

A la fin du II-ème volume, on publie une série d'actes de l'époque byzantine; certains de ces actes se réfèrent à l'ordre des archiprêtres quand ils officient à plusieurs dans la même église et à d'autres questions de liturgie; d'autres actes contiennent de précieuses indications relatives à la correspondance de nombreux anciens élèves, qui faisaient partie d'une ligue des anciens élèves d'une école byzantine. D'après l'opinion de l'auteur, cette école devait être l'École Magnavra, ou Académie, on Panepistimion (Université) fondée vers le milieu du IX-ème siècle.

En terminant ces lignes, je tiens à ajouter que mon dessein n'a pas été de faire un compte-rendu proprement dit, car la variété du contenu de l'ouvrage dont il est question ne s'y prête pas, mais plutôt d'informer ceux qui, en Roumanie, s'intéresseraient aux questions en liaison avec actes qui ont été imprimés.

Cl. Tsurcas

ST. ROMANSKJ, Въстанически начинания на Георги Мамарчовъ Буюклиу (Entreprises révolutionnaires de *Georges Mamarčov Bujuklju*). Sofia, 1935, pp. 35—65.

Dans le volume consacré au centenaire de la révolte de 1853, le professeur St. Romanskj s'occupe de l'activité révolutionnaire de Georges Mamarčov Bujuklju qu'il considère comme étant d'origine bulgare. Pour justifier son affirmation, le professeur Romansckj invoque le lieu de naissance de Bujuklju, le village de Kotel.

Le nom de Bujuklju n'est pas inconnu en Roumanie où il à été porté par d'anciens négociants, médecins, magistrats, peintres, etc.; mais tous ont été d'origine arménienne et ont habité à Bucarest, Jassy, Botosani, Chisinau, Roman, Bacău, etc.

La famille des Bujuklju de chez nous, descend de la ville d'Ani, ancienne capitale de la Grande Arménie, d'où ils émigrèrent vers la fin du XVI-ème siècle, au moment où le Schach de Perse, Abbas, envahit l'Arménie.

---

[1] *Ib.* p. 233.

https://biblioteca-digitala.ro www.cimec.ro